

Les transferts sociaux

En 1990, les prestations et les cotisations sociales évoluent à un rythme voisin (respectivement 6 % et 6,6 %). Les prestations sociales croissent aussi vivement que l'an dernier, tandis que les cotisations sociales décélèrent sensiblement (8,8 % en 1989), en l'absence de revalorisation des taux pour le régime général et du fait des augmentations modérées des taux des régimes complémentaires.

Les transferts sociaux reçus et versés par les ménages												
												Taux de croissance en %
	Glissements semestriels						Glissement annuels			Moyennes annuelles		
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	90.II	1988	1989	1990	1988	1989	1990
Prestations sociales reçues par les ménages (100)	5,0	2,4	3,7	3,1	3,1	2,6	7,5	6,8	5,8	7,0	6,2	6,0
Versées par les organismes de Sécurité Sociale (74,5)	6,2	2,8	3,9	2,9	3,6	2,6	9,2	7,0	6,3	7,3	6,5	6,6
dont : Régimes général (41)	3,2	3,0	4,0	2,9	3,8	2,5	6,2	7,0	6,4	6,7	6,6	6,7
Versées directement par les employeurs (14)	-1,0	-0,5	4,4	4,9	1,0	3,2	-1,5	9,5	4,2	4,0	6,0	4,9
Autres prestations versées par les administrations (10,5)	5,8	3,0	1,2	1,5	1,9	2,0	9,0	2,7	3,9	9,0	4,0	3,5
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100)	2,0	3,2	5,8	3,5	3,1	2,1	5,2	9,5	5,2	6,7	8,8	6,6
Cotisations des employeurs 1/ (61)	1,5	3,2	4,6	3,2	3,2	1,7	4,7	8,0	4,9	5,7	7,2	6,4
Cotisations des salariés (30,5)	2,6	3,2	8,3	4,1	2,7	3,2	5,8	12,7	6,0	7,7	12,0	6,8
Cotisations des non salariés (8,5)	3,3	3,1	5,1	3,6	3,9	0,7	6,5	8,9	4,6	9,8	8,7	6,9

1/ Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le Revenu disponible brut.

NB : les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1988.

Pas de ralentissement des prestations versées par les organismes de sécurité sociale

Les prestations sociales versées par les organismes de Sécurité Sociale restent sur un rythme de croissance soutenu, comparable à celui de 1989 (6,7 % après 6,6 %). Elles accélèrent au premier trimestre en raison d'une part, des hausses de dépenses dues au reliquat des remboursements liés à l'épidémie de grippe de décembre 1989, et d'autre part, de revalorisations des prestations vieillesse et famille au 1er janvier 1990, plus importantes que celles de l'année précédente.

Une décélération des prestations d'assurance maladie...

Dans l'assurance maladie (hors budget global), les prestations ralentissent d'environ un point après la vive croissance de l'année précédente, qui était liée à des transferts de remboursements sur 1989 (mouvements sociaux de la fin 1988) et aux épidémies de grippe particulièrement importantes. L'effet des revalorisations tarifaires des honoraires médicaux au 1er avril 1990 est inférieur à celui des économies consécutives à la réduction du taux de TVA de 5,5 % à 2,1 % sur les médicaments remboursables, appliquée dès le 1er janvier 1990.

Les transferts sociaux

... compensée par une accélération des prestations vieillesse et familiales

A l'inverse, les prestations vieillesse et les prestations familiales accélèrent par rapport à l'année précédente en raison de revalorisations plus fortes qu'en 1989 (3,4 % après 2,7 % pour les prestations vieillesse et 3,3 % après 2,5 % pour les prestations familiales). Ces revalorisations prennent en compte, outre l'évolution prévisionnelle de l'inflation en 1990 (2,5 %), un rattrapage lié à une hausse des prix plus forte que prévue en 1989. La croissance des prestations vieillesse est ainsi de 8,2 % en 1990 après 7,5 % en 1989. Les prestations familiales progressent de 3,0 % (1,9 % en 1989) en raison de la revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales mais aussi grâce à l'ouverture du droit aux prestations et à l'allocation de rentrée scolaire aux enfants de 16 à 18 ans.

Les prestations versées par les ASSEDIC continuent de décroître en 1990 en raison de la diminution du chômage et dans une moindre mesure des plus faibles revalorisations des prestations suite à la convention UNEDIC du 30 novembre 1987.

En 1990, les prestations directes d'employeurs décélèrent particulièrement en début d'année après le versement de la prime de croissance aux retraités et ayants droits de la fonction publique au quatrième trimestre 1989.

Les "autres prestations" versées par les administrations ralentissent également après l'instauration du RMI en 1989. Les prestations versées aux TUC et aux PIL (Programmes d'insertions locales) continueraient à diminuer en 1990 mais cette baisse serait effacée par l'augmentation des prestations versées aux CES (contrats emploi-solidarité) et aux CRE (contrats de retours à l'emploi).

Des cotisations sociales en ralentissement

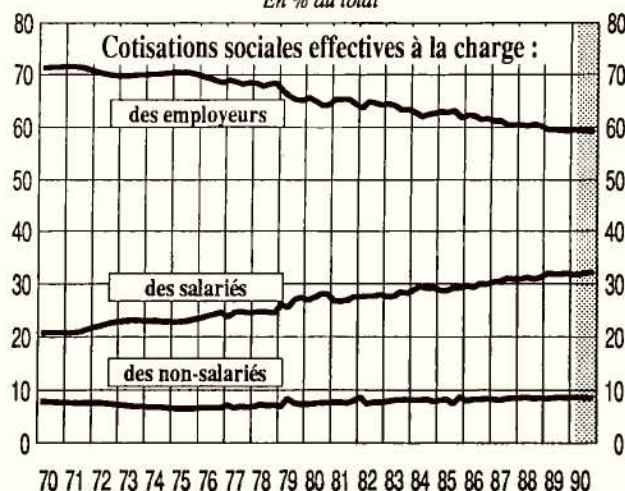
Après une année 1989 caractérisée par une forte croissance du total des cotisations due à la hausse du taux de cotisation vieillesse et à l'accélération de la masse salariale, les cotisations sociales ont en 1990 un rythme de croissance plus modéré.

Les cotisations employeurs augmentent moins qu'en 1989 en raison d'une diminution du taux net moyen des cotisations accidents du travail et du déplafonnement total des cotisations familiales. En effet, depuis le 1er Janvier 1990, le taux de cotisation de la branche famille n'est plus que de 7 % sur la totalité du salaire après avoir été calculé en 1989 sur la base de 4,5 % sur la partie du salaire inférieure au plafond et de 3,5 % sur la totalité du salaire.

La moindre progression des cotisations salariés s'explique par le ralentissement de la masse salariale et surtout par l'absence de mesures nouvelles concernant les cotisations sociales versées par les ménages. Bien que nettement inférieure à l'évolution observée en 1989, la croissance des cotisations salariés liée à l'augmentation de la masse salariale, reste plus importante que celle des cotisations à la charge des employeurs qui bénéficient de réductions de taux.

Structure des cotisations sociales versées par les ménages

En % du total



Les recettes fiscales

Taxe d'habitation allégée pour les personnes disposant de faibles revenus mais alourdie pour les contribuables aisés ; allègement de la fiscalité de l'épargne ; nouveau barème de l'impôt de solidarité sur la fortune ; plafonnement de la taxe professionnelle ; réduction des taux de TVA ; baisse des taux de l'impôt sur les sociétés (pour les bénéficiaires réinvestis) ; ... L'année 1990 est riche en mesures fiscales nouvelles.

Les impôts directs des ménages

L'ensemble des impôts directs pesant sur les ménages qui avait crû de 1,1 % en 1988 et de 5,9 % en 1989 progresserait de 5,3 % en 1990, soit moins que leur revenu disponible brut (6,4 %).

Les impôts sur le revenu des ménages croissent de 6,3 % en 1990 après - 0,2 % en 1988 et 5,2 % en 1989. Les limites de tranches du barème ainsi que les différents plafonds ont été relevés de 3,3 % (ceci correspond à l'inflation estimée en moyenne pour l'année 1989 lors de l'élaboration de la loi de finances en automne 1989). Les minorations d'impôts sont reconduites, les seuils d'application étant réévalués de 3,3 %. Le plafond des frais de garde est porté de 13.000 F à 15.000 F. Le prélèvement exceptionnel de 0,4 % sur le revenu imposable pour le financement de la Sécurité Sociale ainsi que celui de 1 % sur les revenus de capitaux mobiliers sont reconduits (l'introduction d'une contribution de 1 % sur l'ensemble des revenus n'est pas envisagée avant l'année prochaine). Les séquelles des mouvements sociaux de l'automne 1989 ainsi que le recouvrement d'une grande partie (5,5 Mds de F) du prélèvement de 0,4 % au deuxième trimestre donneraient aux recettes perçues un profil infra-annuel très marqué.

Les autres impôts sur le revenu et le patrimoine augmenteraient de 3,4 % en 1990 (après 7,3 % en 1989). L'année 1989 avait vu l'instauration de l'impôt de solidarité sur la fortune. En 1990 une nouvelle tranche d'imposition au taux de 1,5 % est créée pour la fraction du patrimoine supérieur à 40 millions de F ; le taux de 1,1 % passe à 1,2 % ; le seuil d'imposition est relevé, l'impôt étant payé désormais par les détenteurs d'un patrimoine supérieur à 4,130 millions de F. Les impôts locaux augmenteraient de 4,1 %. La taxe d'habitation est plafonnée à 4 % du revenu imposable pour tous les contribuables dont l'impôt sur le revenu ne dépasse pas 15.000 F (coût pour l'Etat évalué à 1,8 Md de F). Pour récupérer une partie de ces dégrèvements qui sont à la charge du budget de l'Etat, la loi de finances pour 1990 institue un prélèvement sur les seuls locaux d'habitation dont la valeur locative dépasse 30.000 F. Par ailleurs, l'impôt sur les revenus des valeurs mobilières baisserait du fait des allègements des taux : l'imposition des revenus d'obligations passe de 25 % à 15 %, des placements à revenus fixes de 45 % à 35 %, des créances négociables de 32 % à 15 % (coût pour l'Etat estimé à 2,7 Mds de F).

Les impôts des entreprises

Malgré la baisse du taux d'imposition (baisse à 37 % du taux de l'impôt pour les bénéficiaires réinvestis dans l'entreprise), la progression de l'impôt sur le bénéfice des sociétés non financières se poursuivrait en 1990 (+10,0 % en 1990 après +12,4 % en 1989) en raison de l'amélioration des résultats des entreprises.

La taxe professionnelle est plafonnée à 4 % de la valeur ajoutée de chaque entreprise (au lieu de 4,5 %). La taxe sur les conventions d'assurance-vie est supprimée cette année (soit un coût de 1,2 Md de F pour l'Etat). Le tarif de la TIPP

Les recettes fiscales

n'a été revalorisé au 1er février que sur 75 % de l'évolution de la limite inférieure de la septième tranche du barème de l'impôt sur le revenu soit 2,5 %. Le coût total de cette mesure est évalué en année pleine à 1,3 Md de F. L'ensemble des autres impôts liés à la production à la charge des entreprises devrait augmenter de 4,4 % en 1990 après 5,0 % en 1989.

La taxe sur la valeur ajoutée

En 1989, le taux majoré avait été réduit de 28 % à 25 % (le 8 septembre pour les autos et motos et le 15 septembre pour les matériels électroniques). Depuis le 1er janvier 1990, les médicaments remboursés par la sécurité sociale supportent une TVA de 2,1 %, au lieu de 5,5 % antérieurement.

Ces réductions de taux, dont l'impact peut être évalué à 8 Mds de F en année pleine conduiraient à une progression moins forte des recettes brutes de TVA en 1990 (+ 7,2 % après + 7,6 % en 1989), sous l'hypothèse d'absence de nouvelles réductions des taux de TVA en 1990. La TVA nette, c'est-à-dire hors dégrèvements et prélèvements, augmenterait de 6,0 % en 1990 après 4,8 % en 1989 1/.

Impôts reçus par les administrations publiques en évolution et en niveau

Evolution en %

	Glissements semestriels						Moyennes annuelles			Niveaux en Mds de F							
	88.I		88.II		89.I		89.II		90.I		90.II		1988	1989	1990	1989	1990
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	90.II	1988	1989	1990	1989	1990	1988	1989	1990	1989	1990	
Impôts liés à la production	2,6	-1,2	5,5	4,3	1,0	3,8	5,5	5,1	5,0	867,1	910,5						
- TVA budgétaire brute	3,4	3,3	5,2	1,6	7,6	1,6	8,4	7,6	7,2	595,1	637,9						
- Impôts sur les produits	2,7	4,5	1,5	8,8	-4,0	1,4	5,3	5,2	3,9	257,3	267,2						
<i>dont TIPP</i>	6,5	6,0	-1,3	5,9	-1,3	2,7	6,7	4,4	3,0	112,6	116,0						
- Impôts sur les salaires	-1,4	2,7	5,0	5,3	1,4	2,5	0,3	7,8	6,3	50,0	53,2						
- Autres impôts liés à la production	11,0	0,6	2,4	5,8	-0,3	6,8	6,0	3,9	5,4	94,8	99,8						
Impôts courants sur le revenu, le patrimoine et le capital	-1,9	-1,9	10,2	9,8	-5,3	8,1	3,7	7,3	6,1	575,6	610,7						
- Impôts sur le bénéfice	3,3	-4,5	10,8	33,7	-13,2	5,0	10,7	13,1	9,4	137,6	150,5						
<i>dont SQS non financières</i>	2,7	-3,8	9,1	35,6	-13,2	5,5	11,7	12,4	10,0	109,9	120,9						
- Impôts sur le revenu	-4,9	0,9	13,6	-8,1	6,6	8,4	-0,2	5,2	6,3	251,5	267,4						
- Autres impôts sur le revenu et le patrimoine 1/	-2,9	-4,2	5,0	15,2	-9,6	9,7	2,9	6,1	3,2	163,7	169,0						
<i>dont taxes locales</i>	4,4	-9,5	9,7	10,6	-3,4	2,7	7,4	5,9	4,1	105,6	110,0						
- Impôts sur le capital	13,8	-1,2	7,4	49,1	-30,3	12,7	19,1	5,7	4,5	22,7	23,8						
Total des recettes fiscales	0,7	-1,5	7,3	6,5	-1,7	5,5	4,8	6,0	5,4	1442,6	1521,2						

1/ l'impôt de solidarité sur la fortune est inclus dans ce poste

1/ Cette faible évolution de 1989 s'explique par un remboursement exceptionnel en fin de période complémentaire (avril 1990).

Le revenu des ménages

En moyenne annuelle, le pouvoir d'achat du revenu disponible poursuivrait sa croissance en 1990, à un rythme voisin de celui de l'année précédente. Après une forte décroissance continue de 1983 à 1988, la part du revenu disponible des ménages dans le produit intérieur brut se stabilise depuis 1989.

Contributions à la croissance du pouvoir d'achat du revenu disponible									
	Glissements semestriels						Moyennes annuelles		
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	90.II	1988	1989	1990
Revenus d'activité	0,7	1,3	1,0	2,0	0,5	0,9	2,1	2,6	2,0
dont : - salaires bruts	0,3	0,8	0,6	1,8	0,4	0,7	1,2	1,6	1,7
- EBE des entrepreneurs individuels	0,5	0,5	0,5	0,3	0,1	0,2	0,9	0,9	0,3
Revenus de transferts	1,5	0,1	-1,4	0,2	0,0	-0,3	0,5	-0,8	-0,2
dont : - solde prestations-cotisations	1,1	-0,2	-0,5	-0,1	0,1	0,2	0,3	-0,6	0,0
- impôts	0,4	0,3	-0,9	0,3	-0,1	-0,5	0,1	-0,2	-0,2
Revenus de la propriété et de l'entreprise et Assurances	0,2	0,1	0,2	0,2	0,4	0,4	0,4	0,4	0,7
EBE des ménages hors EI	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,6	0,6	0,6
Pouvoir d'achat du REVENU DISPONIBLE BRUT	2,8	2,3	0,6	3,1	1,4	1,4	4,4	3,5	3,7
Déflateur : prix de la consommation des ménages (base 100 en 1980)									

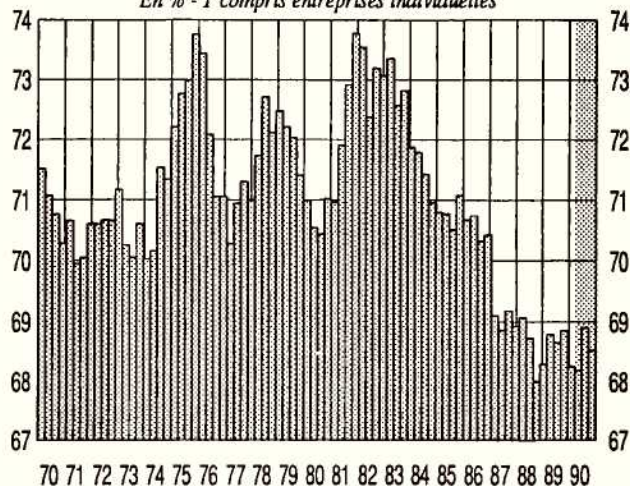
Les revenus d'activité auraient une contribution moindre qu'en 1989. Les salaires versés par le secteur privé accélèreraient sensiblement en raison de la hausse plus forte du taux de salaire. Les salaires bruts progresseraient moins rapidement qu'en 1989 du fait de la décélération de la masse salariale versée par les administrations publiques (sous l'hypothèse du non versement en 1990 d'une prime de croissance), mais le pouvoir d'achat de la masse salariale bénéficierait du ralentissement de l'inflation. Cette croissance plus faible des salaires bruts serait cohérente (compte tenu de l'absence de nouveaux prélèvements sociaux) avec une légère accélération en moyenne annuelle du pouvoir d'achat des salaires nets, particulièrement sensible pour les salaires du secteur privé. Par ailleurs l'EBE des entrepreneurs individuels serait moins favorable en raison du ralentissement des prix agricoles et des moindres gains de productivité.

Les revenus de transfert auraient un impact moins défavorable qu'en 1989 : leur contribution ne serait plus que faiblement négative (- 0,2 point contre - 0,8 point en 1989). Le solde des prestations et des cotisations aurait cette année une contribution nulle à la croissance du revenu (- 0,6 point en 1989). Cette évolution serait

Le revenu des ménages

Part du revenu disponible brut des ménages dans le PIB

En % - Y compris entreprises individuelles



principalement due à l'absence de hausse des taux de cotisations sociales, contrairement à ce qui avait été réalisé en 1989. Par ailleurs, la contribution des impôts resterait stable (leur rythme de croissance étant comparable en 1989 et 1990, cf fiche Recettes fiscales).

La contribution des revenus de la propriété (EBE des ménages, revenus du capital) à la croissance du pouvoir d'achat du revenu serait en 1990 de 1,3 point contre 1 point en 1988. La légère décélération de l'EBE des ménages, contrepartie du ralentissement du prix des loyers, serait plus qu'équilibrée par l'évolution des revenus du capital (intérêts, dividendes) tirés par la hausse des taux d'intérêt réels.

Globalement, le pouvoir d'achat des revenus progresserait au même rythme que l'an dernier, la contribution moins négative que l'an dernier des transferts sociaux compensant la décélération imputable aux revenus d'activité.

	Taux de croissance en %											
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	90.II	1988	1989	1990	1988	1989	1990
Revenus salariaux et sociaux (80)	1,7	1,2	0,8	2,6	1,0	1,2	2,9	3,4	2,3	2,8	2,3	3,1
dont : Salaires nets (46)	0,4	1,3	0,1	3,3	0,5	1,2	1,7	3,4	1,8	1,7	2,0	3,0
Prestations sociales (34)	3,5	1,0	1,7	1,7	1,7	1,3	4,5	3,5	3,0	4,2	2,8	3,1
Excédent brut des ménages (27)	2,8	3,2	2,8	2,2	1,4	1,9	6,1	5,1	3,3	5,6	5,9	3,4
Revenu de la propriété et de l'entreprise et Assurance (5)	3,4	2,5	5,1	4,9	8,8	8,4	5,9	10,3	17,9	9,1	8,8	15,3
Cotisations des non-salariés (-2)	1,9	1,6	3,1	2,2	2,5	-0,7	3,5	5,4	1,8	6,9	5,2	4,0
Revenu disponible avant impôts (110)	2,2	1,8	1,3	2,6	1,4	1,8	4,0	4,0	3,2	3,9	3,4	3,6
Impôt sur le revenu (-10)	-4,3	-3,5	10,3	-3,1	0,8	5,5	-7,6	6,9	6,3	-1,5	2,5	2,4
REVENU DISPONIBLE BRUT	2,8	2,3	0,6	3,1	1,4	1,4	5,1	3,7	2,9	4,4	3,5	3,7
Déflateur : prix de la consommation des ménages (base 100 1980)	1,5	1,4	1,9	1,3	1,4	1,4	2,9	3,3	2,8	2,7	3,3	2,8

NB : les données entre parenthèses donne la part du poste en 1988

La consommation des ménages

Depuis la fin 1987, les déterminants de l'arbitrage consommation-épargne semblent s'être stabilisés. Le rythme de croissance annuel du pouvoir d'achat des ménages s'établit aux environs de 3,5 % l'an et celui de l'inflation connaît une évolution modérée proche de 3 %. Ainsi, les simulations effectuées à l'aide du modèle trimestriel d'arbitrage consommation-épargne 1/ permettent de prévoir un taux d'épargne qui en 1990, serait voisin de celui de 1989 (12,3 %) et un rythme de croissance de la consommation totale des ménages similaire à celui du revenu (3,4 % en moyenne annuelle).

L'octroi de crédits de trésorerie aux particuliers ralentit régulièrement depuis la mi-1987. Le glissement sur les quatre derniers trimestres des encours de crédits de trésorerie passe de 33 % en mars 1988 à 15,4 % en décembre 1989. Cette évolution est le reflet d'une plus grande aisance financière des ménages, confirmée par l'opinion qu'ont les ménages sur leur situation financière (enquête de conjoncture auprès des ménages). Elle peut être aussi liée à l'amortissement du fort mouvement d'endettement des ménages qui avait suivi la libération des crédits à ces derniers en 1987, et à la mise en place récente de la loi sur le surendettement des ménages.

Le modèle d'arbitrage consommation-épargne explique correctement la consommation du second semestre 1989 avec cependant un décalage d'un trimestre entre l'observation et la simulation ; les ménages ayant semble-t-il anticipé les gains de pouvoir d'achat de fin d'année, le pic de consommation a été enregistré dès le troisième trimestre 1989. Au premier trimestre 1990, la consommation totale observée croît à un rythme soutenu (0,8 %) mais un peu inférieur à ce que permettrait l'évolution du pouvoir d'achat du revenu, ce qui apparaît cohérent avec une consommation d'énergie plus faible en raison de la clémence de l'hiver.

La consommation et ses déterminants												
	accroissement en %											
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	90.II	1988	1989	1990	1988	1989	1990
- Pouvoir d'achat	2,8	2,3	0,6	3,1	1,4	1,4	5,1	3,7	2,9	4,4	3,5	3,7
- Prix à la consommation 1/	1,5	1,4	1,9	1,3	1,4	1,4	2,9	3,3	2,8	2,7	3,3	2,8
- Consommation simulée 2/	1,5	1,7	1,2	1,8	1,7	1,6	3,2	3,0	3,3	3,7	2,9	3,4
<i>dont</i> : - contribution du revenu	1,3	1,4	1,3	1,6	1,6	1,5	2,7	2,9	3,1	2,1	2,7	3,1
- contribution des prix	0,2	0,3	-0,1	0,2	0,1	0,1	0,5	0,1	0,2	0,6	0,2	0,3
- Consommation observée et prévue	0,5	2,4	1,1	1,8	1,6	2,1	2,9	2,9	3,7	3,2	3,2	3,4
- Résidu	-1,0	+0,7	-0,1	0	-0,1	+0,5	0,2	0,1	0,4	-0,5	0,3	0

1/ en Francs 1980
2/ Sur les modalités de cette simulation dynamique, voir l'encadré pages 74-75 de la note de février 1989

1/cf note de février 1989 - encadré pages 74-75.

La consommation des ménages

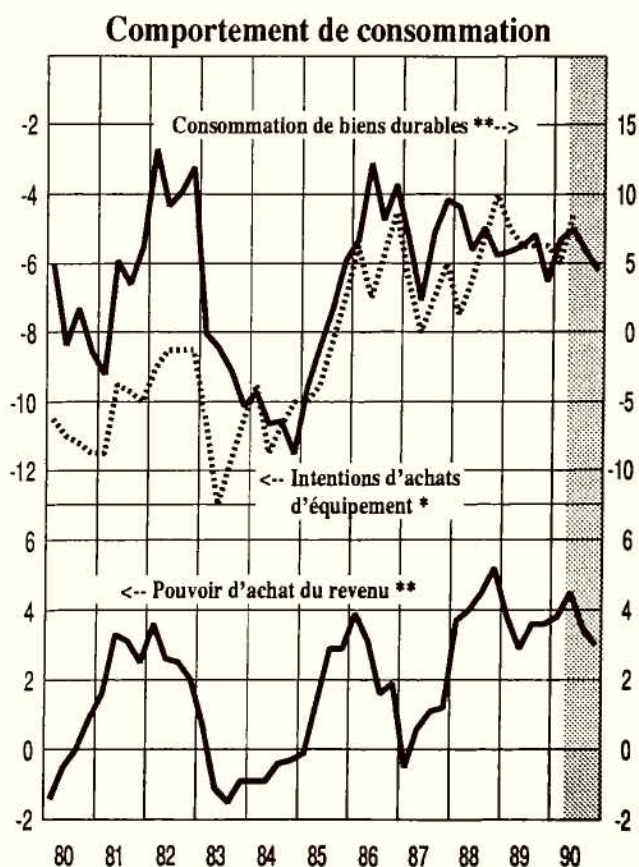
Sur le reste de l'année, les conditions climatiques et le comportement des ménages en matière de consommation de produits manufacturés, suggéré par les résultats de l'enquête dans le commerce de détail, expliquent le profil de l'évolution retenue ; il correspondrait à la fois à un report de consommation du premier semestre et à l'utilisation du pouvoir d'achat distribué en fin d'année. Les achats se concentrent au troisième trimestre à la faveur d'événements qui stimulent la consommation : soldes, lancement de nouveaux modèles de voitures et promotions commerciales plus importants qu'à l'habitude. Ainsi, la consommation totale croîtrait en glissement de 1,6 % au premier semestre et de 2,1 % au second, soit 3,7 % sur l'année. Celle de produits manufacturés accélérerait en glissement en 1990 (4 % après 3,5 % les deux années précédentes).

Les achats de biens durables resteraient soutenus sur l'ensemble de l'année, ce qui conduirait à une croissance de 6,1 % en moyenne annuelle (après 5,7 %). Le maintien du rythme de croissance du revenu disponible favoriserait la demande pour ces biens, qui présente une forte élasticité au revenu (de l'ordre de 1,5 par an).

La progression des achats de véhicules neufs au premier trimestre est en partie technique ; elle fait suite à un quatrième trimestre bas affecté par le changement de législation fiscale sur la location avec option d'achat. Ensuite, les acquisitions devraient rester élevées jusqu'à l'automne ; les promotions commerciales effectuées sur des voitures françaises bas et moyen de gamme soutiennent le marché au deuxième trimestre ; l'effet millésime et le lancement du nouveau modèle Renault devraient jouer à plein au troisième trimestre. En raison de la disparition en 1989 des avantages liés à la LOA qui activaient traditionnellement le marché, la fin de l'année serait plus morose. Au total, en moyenne annuelle, la croissance de la consommation de véhicules neufs s'infléchirait de façon modérée par rapport à l'an passé (4,3 % après 5,5 %, en moyenne annuelle).

La consommation de RTV-Hifi et d'électroménager serait relativement heurtée et son évolution est responsable du retrait des dépenses de biens durables au deuxième trimestre 1990.

Après une progression très vive au second semestre 1989, les achats d'électronique grand public se sont stabilisés en début d'année et devraient reculer de façon sensible au deuxième trimestre. Les commerçants jugent ce repli passager et s'attendent à un fort regain de consommation au troisième trimestre en liaison avec le développement de promotions ; sur l'ensemble de l'année et en liaison avec une baisse de prix toujours très



* Soldes d'opinion tirés de l'enquête de conjoncture auprès des ménages

** En glissement annuel trimestriel

La consommation des ménages

forte (- 5 % l'an environ) le rythme de croissance de la consommation de ces produits ne devrait pas faiblir et rester supérieur à 10 %, en moyenne annuelle.

La consommation d'électroménager se caractérise par un début d'année très favorable ; avec 7 % de croissance, le recul du quatrième trimestre est effacé et les niveaux de consommation atteints sont élevés. Sur le reste de l'année, l'évolution des achats d'électroménager devrait suivre celle de RTV-Hifi et permettre d'obtenir une progression en moyenne annuelle de 5 % comparable à celle de l'an passé (hausse des achats de lave-linge et de lave-vaisselle, ralentissement de ceux de congélateurs).

La consommation de textile-cuir reste très influencée par les conditions climatiques. Comme en 1989, les ménages ont effectué leurs achats très tôt en saison, sur les trois premiers mois de l'année, à la faveur d'un hiver particulièrement clément. Par contrecoup, les ventes ont fortement chuté en avril. A l'influence des conditions climatiques se superpose l'impact des soldes dont la part dans le chiffre d'affaires total du secteur augmente régulièrement d'un point par an depuis trois ans, pour se situer actuellement à environ 23 %. Les achats se concentrent donc aux périodes des soldes (janvier - juin) ; dans ces conditions les commerçants s'attendent à un regain de consommation en fin de deuxième trimestre. Sur l'ensemble de l'année et avec une évolution de prix stable (2,9 %), le rythme de croissance de la consommation en articles d'habillement serait légèrement positif en glissement (0,4 %).

Les dépenses de pharmacie augmenteraient en 1990 selon un rythme tendanciel d'environ 10 %. Le profil infra-annuel est conditionné par la conjoncture épidémique elle-même influencée par les conditions climatiques : l'épidémie de grippe de décembre 1989-janvier 1990 a engendré une consommation pharmaceutique assez élevée en début d'année ; elle devrait se modérer sur la deuxième partie de l'année.

La consommation des autres produits manufacturés devrait être un peu moins dynamique qu'en 1989 où l'afflux de touristes avait provoqué un surcroît sensible de consommation sur les articles de culture et loisirs.

Consommation (y compris non marchande) totale et principales composantes												
												taux de croissance en %
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	90.II	1988	1989	1990	1988	1989	1990
Consommation totale	0,5	2,4	1,1	1,8	1,6	2,1	2,9	2,9	3,7	3,2	3,2	3,4
- Alimentation (21 %)	0,4	1,5	1,2	0,2	1,5	1,0	2,0	1,4	2,5	2,2	2,0	2,0
- Energie (10 %)	-2,3	3,5	-0,6	0,9	-0,2	3,6	1,1	0,4	3,4	-1,4	0,5	1,3
- Services (37 %)	1,8	1,6	1,5	2,3	2,0	2,0	3,5	3,9	4,0	3,9	3,6	4,0
- Manufacturés (31 %)	-0,3	3,8	0,8	2,6	1,5	2,6	3,5	3,4	4,1	4,4	4,5	4,1
dont : Durables (9 %)	-1,9	7,7	-1,3	5,1	2,3	2,1	5,6	3,7	4,5	7,1	5,7	6,1
Textile-cuir (8 %)	-3,2	-1,0	0,2	1,5	0,8	-0,4	-4,1	1,7	0,4	-0,8	0,4	1,8
Autres (14 %)	2,5	3,7	2,7	1,4	1,3	4,4	6,3	4,1	5,7	5,5	5,7	3,9

NB : les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1988

La consommation des ménages

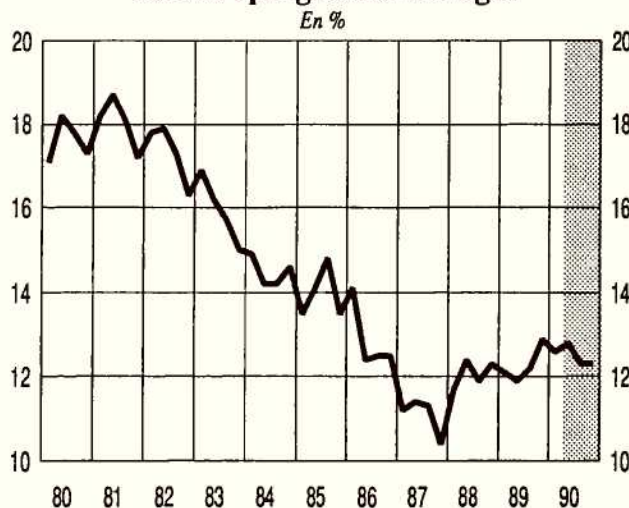
La consommation alimentaire conserverait un rythme de croissance voisin de 2 % ; l'évolution des prix (3,3 %) est beaucoup plus sage qu'en 1989 (près de 4 %) et devrait jouer favorablement, notamment sur la consommation de viande. La forte progression de la consommation de boissons non alcoolisées, observée en 1989 se poursuivrait cette année sous l'effet de la sécheresse.

La consommation d'énergie connaît en 1990 un profil assez proche de celui observé en 1989, les conditions climatiques ayant été assez comparables. Comme le mois de février a été particulièrement doux, la consommation d'énergie domestique baisse fortement au premier trimestre ; le deuxième trimestre donne lieu à un rattrapage. Les conditions climatiques ont pu jouer en sens inverse sur la consommation de carburants en favorisant les déplacements au cours de l'hiver. Stimulée par une évolution de prix orientée légèrement à la baisse, la consommation de carburants pourrait retrouver un rythme de croissance proche de 3 % sur l'année. Hors ces effets de température, la consommation de gaz et d'électricité augmenterait selon un rythme tendanciel de 3 % l'an alors que celle de fioul enregistrerait encore un recul.

La consommation de services marchands nationaux 1/ évoluerait selon un rythme proche de 1 % par trimestre (4 % l'an). La consommation de soins de santé conserverait le même rythme d'évolution qu'en 1989, un peu inférieur à celui des dépenses de pharmacie. Parmi ces dépenses, il faut noter la très forte progression des soins dispensés par les auxiliaires médicaux indépendants.

La consommation de services marchands territoriaux 1/ aurait un profil influencé par les fluctuations de l'activité touristique (hôtels-cafés-restaurants, transports). Le solde touristique devrait être proche de celui de 1989 où le tourisme avait été particulièrement actif (effet bicentenaire et bonne compétitivité prix). Malgré un taux de change un peu moins favorable, la qualité des investissements effectués par les professionnels du tourisme et le renom touristique de la France devraient permettre de conserver un solde du tourisme avantageux en 1990.

Taux d'épargne des ménages



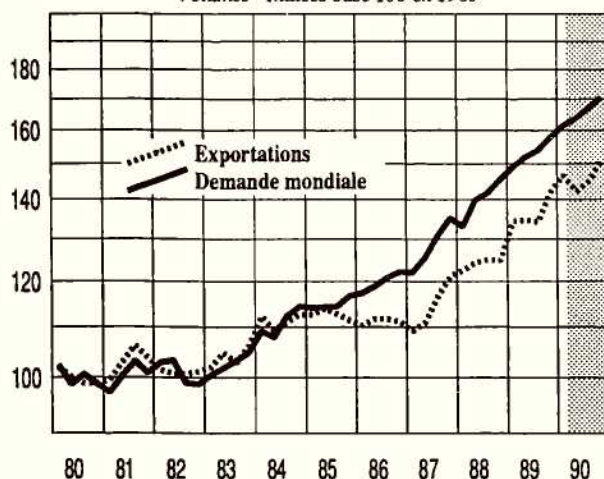
Taux d'épargne											%
	Niveaux semestriels						Niveaux annuels				
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	90.II	1988	1989	1990		
Taux d'épargne	12,1	12,1	12,0	12,6	12,7	12,3	12,1	12,3	12,5		
Taux d'épargne financière	3,0	2,9	2,8	3,2	3,5	3,0	3,0	3,0	3,3		

1/ Les informations disponibles par produit permettent de suivre la consommation sur le territoire économique. Le passage à la consommation nationale s'effectue en retranchant la consommation des non résidents sur le territoire économique et en ajoutant la consommation des résidents à l'étranger, ce qui revient à retrancher le solde touristique.

Les échanges extérieurs de produits manufacturés

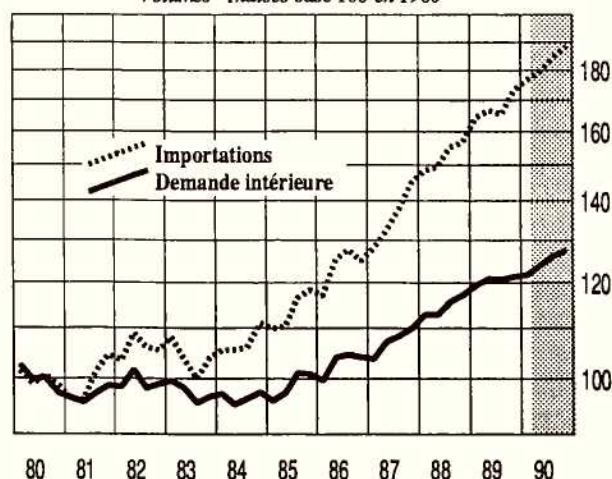
Exportations et demande mondiale de produits manufacturés

Volumes - Indices base 100 en 1980



Importations et demande intérieure de produits manufacturés

Volumes - Indices base 100 en 1980



Importations et taux de pénétration de produits manufacturés

Volume
Evolution en %

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	90.II	1988	1989	1990	1988	1989	1990
	Importations	5,2	4,8	6,1	2,4	5,1	4,4	7,9	10,3	8,2	12,2	9,8
Demande intérieure	3,3	3,0	3,2	0,7	1,5	2,3	6,3	3,4	3,8	6,9	5,1	3,1
Taux de pénétration (niveau moyen en %)	34,1	34,7	35,6	36,2	37,5	38,3				34,4	35,9	37,9

Exportations et demande mondiale de produits manufacturés

Volume
Evolution en %

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	90.II	1988	1989	1990	1988	1989	1990
	Exportations	3,6	1,4	7,5	2,6	4,5	2,6	3,4	13,3	6,4	8,4	9,7
Demande mondiale totale	4,5	5,3	4,8	3,6	4,3	3,7	7,5	8,2	8,6	9,1	9,4	8,1
Parts de marché	-0,9	-3,9	2,7	-1,0	-0,2	-1,1	-4,1	5,1	-2,2	-0,7	0,3	-0,8

Les échanges extérieurs de produits manufacturés

En 1989, nos échanges de produits manufacturés ont bénéficié d'une croissance élevée de la demande mondiale et de la stabilisation de notre compétitivité-prix. En conséquence, nos parts de marché à l'exportation se sont stabilisées, et la progression équivalente des exportations et des importations (+ 9,7 % et + 9,8 %) a entraîné une contribution nulle des échanges à la croissance de la production manufacturée. En 1990, ces facteurs favorables ne joueront plus. Le ralentissement de la demande mondiale (+ 8,1 % après + 9,4 % en moyenne annuelle), de nouvelles pertes de compétitivité-prix liées à l'appréciation du franc contre l'ensemble des monnaies et la stagnation des ventes d'Airbus à cause de la grève chez British Aerospace expliquent la croissance moins vive des exportations qui reste cependant à un niveau élevé. Du fait d'une montée plus rapide du taux de pénétration du marché intérieur par les importations liée aux pertes de compétitivité, la contribution des échanges à la croissance industrielle serait légèrement négative.

Des gains de termes de l'échange liés à l'appréciation du franc

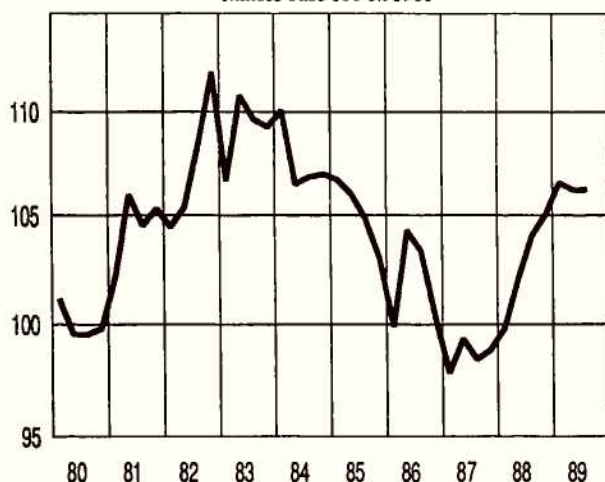
Les mouvements de parités constituent le fait central de la fin 1989 et du début 1990, avec la chute du yen et la montée des monnaies du SME par rapport au dollar, tandis que la position du franc vis-à-vis du deutschemark s'affermissait temporairement en début d'année.

Entre le troisième trimestre de 1989 et le premier trimestre de 1990, le Franc s'est ainsi apprécié de 4,6 % par rapport aux monnaies de nos partenaires, si on pondère chacune des monnaies par la part de chaque pays dans nos importations (l'appréciation est de 5,2 % au cours de la même période si on pondère chaque pays par l'intensité de la concurrence à l'exportation avec ce pays sur les marchés tiers).

L'impact de cette appréciation sur les prix d'importation a été immédiat, même s'il a été amorti par l'accroissement des marges de nos fournisseurs : les prix d'importation baissent de 2,2 % sur deux trimestres, induisant une hausse de la valeur des importations inférieure à celle des volumes. Les comportements de marge ont également joué à l'exportation mais en sens inverse puisqu'on observe une diminution des prix d'exportation de la France (1,4 % sur deux trimestres). Les exportateurs français compriment donc leur marges, qu'ils avaient accrues au début de 1989 alors que le dollar était plus haut. Au total les gains de termes de l'échange s'établissent à 0,8 % au premier trimestre de 1990. Le maintien du niveau actuel des parités et des marges jusqu'à la fin de 1990 devrait permettre une baisse des prix d'importation en moyenne annuelle de 1 % en 1990 et une quasi-stagnation des prix d'exportation (+ 0,5 %) : la France gagnerait donc en 1990 1,5 point de termes de l'échange en produits manufacturés, après une perte de 0,7 point en 1989.

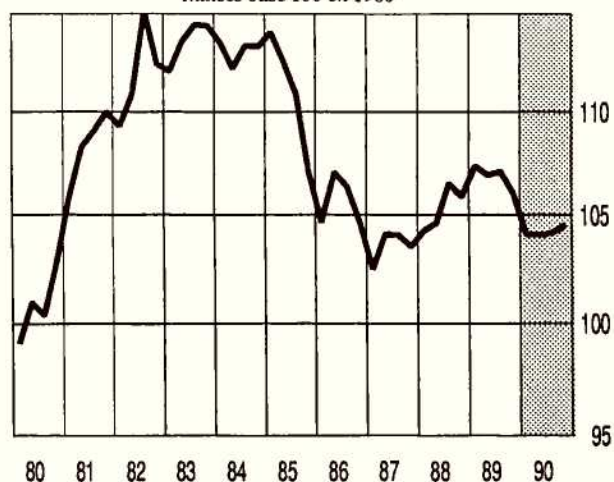
Les échanges extérieurs de produits manufacturés

Compétitivité - Coûts salariaux*
Indices base 100 en 1980



* Coûts salariaux unitaire des 7 principaux concurrents, sur coûts salariaux unitaire de la France

Compétitivité - Prix à l'exportation *
Indices base 100 en 1980



* Prix d'exportation en Francs des 7 principaux concurrents, sur prix d'exportation de la France

Compétitivité prix

(taux de croissance en %, base 100 1980)

	Glissements semestriels						Moyennes annuelles		
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I*	90.II*	1988	1989	1990
Exportations									
Prix d'exportation	1,3	4,3	2,3	-1,2	0,5	2,0	3,2	4,5	0,5
Prix des concurrents	2,3	5,5	3,3	-2,1	-1,5	2,0	5,0	6,0	-2,1
Compétitivité 1/	1,0	1,2	1,0	-0,9	-2,0	0,0	1,8	1,5	-2,6
Importations									
Prix de production	1,7	2,3	2,4	0,6	0,9	1,6	3,4	4,2	1,8
Prix d'importation	1,9	3,5	3,0	-1,0	-1,0	1,1	3,4	5,2	-1,0
Compétitivité 2/	0,2	1,2	0,6	-1,6	-1,9	-0,6	0,0	1,0	-2,8

* : prévision

1/ Prix d'exportation en francs des 7 principaux concurrents sur prix d'exportation de la France.

2/ Prix d'importation sur prix de production.

Les échanges extérieurs de produits manufacturés

Une dégradation de notre compétitivité-prix

Les exportations en volume devraient bien sûr pâtir d'une baisse de la compétitivité-prix, qui serait supérieure à 2 %, entraînant des pertes de parts de marché. Celles-ci seraient plus fortes aux deuxième et troisième trimestres de 1990, du fait des délais de réaction des échanges en volume à la compétitivité-prix (l'effet est maximum avec 6 à 12 mois de retard). Les pertes de part de marché seraient donc de l'ordre de 1 % en 1990, après une quasi stabilité en 1988 et 1989 (malgré un accroissement de la compétitivité-prix ces deux années).

Mais ces pertes interviennent dans un contexte où la demande étrangère adressée à la France, bien que ralentie par rapport à 1988 et 1989, reste active : 8,1 % sur l'ensemble de 1990, soutenue notamment par la forte croissance en RFA. Les exportations en valeur de la France vers ce pays ont crû de 14,6 % au total du troisième trimestre 1989 au premier trimestre 1990. Elles seraient encore en forte croissance au second semestre de 1990, cette hausse touchant aussi les exportations destinées à la RDA.

Inversement, les ventes d'Airbus connaissent un tassement sensible au milieu de 1990, du fait des retards de production dus à la grève de British Aerospace. Il faudra attendre la fin 1990 pour qu'elles retrouvent leur niveau de la fin 1989. Sur l'ensemble de l'année, le manque à gagner par rapport aux livraisons prévues serait près de 10 Mds de F (à prix courants) concentré sur le milieu de l'année (soit près de 1 % d'exportations en moins sur l'année).

Au total, les exportations de produits manufacturés croîtraient donc de 7,3 % en 1990 en volume, avec une forte reprise en fin d'année après un creux aux deuxième et troisième trimestres, lié en particulier aux ventes d'AIRBUS.

Les importations devraient ralentir par rapport à 1989, du fait du ralentissement de la demande intérieure. Le ralentissement des importations sur l'année serait particulièrement sensible dans les biens intermédiaires, du fait d'une nette décélération de la demande des entreprises industrielles (consommations intermédiaires, stocks matières), due à celle de leur production. Il serait aussi sensible dans l'automobile, du fait d'une moindre dégradation du partage du marché intérieur qu'en 1989 : des capacités de production pleinement retrouvées (après les problèmes de l'automne 1989) et le lancement de nouveaux modèles expliquent ce résultat. Les importations de biens d'équipement professionnels et de biens de consommation croîtraient par contre à des rythmes assez proches de ceux de 1989. Par ailleurs, la baisse de la compétitivité-prix due aux mouvements de parité va dans le sens d'une dégradation du partage du marché intérieur ; après avoir augmenté de 1,5 point en 1989 le taux de pénétration croîtrait de 2 points en 1990 : il s'établirait à 37,9 % sur l'ensemble de l'année 1990, après 35,9 % en 1989.

Au total, les importations de produits manufacturés croîtraient de 8,6 % en 1990 en volume (de 7,6 % en valeur).

Les soldes extérieurs

Le solde des échanges de marchandises (FAB-FAB) s'élèverait à environ - 40 milliards de francs en 1990, soit une légère amélioration par rapport à 1989 (- 44,7 Mds de F). En effet la dégradation des échanges de produits manufacturés (- 59 Mds de F après - 52 Mds de F) serait compensée par l'amélioration des échanges agro-alimentaires (50 Mds de F d'excédent après 48,5 Mds de F) et par la réduction de la facture énergétique (80 Mds de F après 83 Mds de F) 1/. Du fait du profil du solde industriel, le déficit commercial serait plus élevé en milieu d'année (deuxième et troisième trimestres) et se réduirait en fin d'année.

En 1990, les échanges de produits manufacturés sont déficitaires de près de 60 milliards

En 1990, les gains de termes de l'échange pour les produits manufacturés (1,0 %) limiteraient les effets de la dégradation du taux de couverture en volume (1,3 %). Compte tenu d'un effet de base important 2/, le solde manufacturier s'établirait à - 59 Mds de F en 1990 après - 52 Mds de F en 1989. Cette dégradation est faible en comparaison des 5 années précédentes (31 Mds de F de dégradation en moyenne chaque année de 1985 à 1989), l'année 1989 ayant vu un ralentissement notable de la dégradation. Le profil prévu des importations et des exportations de produits manufacturés permet d'anticiper une nette dégradation en milieu d'année (deuxième et troisième trimestres) puis un redressement sensible en fin d'année.

L'année 1989 s'est terminée sur une embellie pour les échanges extérieurs de produits manufacturés, qui s'est poursuivie au début de 1990. Le déficit mensuel moyen (CAF-FAB, CVS-CJO) n'a été que de 1,9 Md de F de novembre 1989 à mars 1990 à comparer à 4,3 Mds de F sur l'ensemble de l'année 1989. Cette amélioration du commerce extérieur s'explique par plusieurs facteurs : les gains de termes de l'échange liés à l'appréciation du franc ; la forte baisse des cours internationaux des métaux non ferreux ; enfin, le ralentissement de l'activité en France qui a conduit à une certaine modération des importations. La situation s'est dégradée à nouveau dès le mois d'avril : au printemps 1990, le repli passager des ventes d'AIRBUS qui est la conséquence retardée de la grève chez British Aerospace se conjugue aux répercussions des pertes de compétitivité.

L'excédent agro-alimentaire reste à un haut niveau

Après le solde exceptionnel de 5 milliards de francs par mois au 1er trimestre l'excédent dégagé par ces échanges a ralenti autour de 4,5 milliards au second. Sur la seconde moitié de l'année, il pourrait s'infléchir au voisinage de 3,5 milliards par mois. Les résultats exceptionnels dégagés par les exportations de céréales en ce début d'année ne semblent pas pouvoir se maintenir. D'une part, les débouchés vers les pays tiers (non membres de la CEE) se sont réduits (vers l'URSS en particulier), d'autre part les perspectives globales seraient moins prometteuses au second semestre du fait d'une baisse anticipée de nos récoltes de maïs par rapport à 1989.

La baisse du dollar réduit la facture énergétique

De 8 milliards de francs par mois en ce début d'année, le déficit énergétique fléchirait à environ 6,5 milliards de francs par mois sur le reste de l'année, pour se chiffrer en termes annuels à 80 milliards de francs. Le volume de l'énergie importée

1/ Le passage du solde CAF-FAB au solde FAB-FAB est effectué en déduisant des importations les frais de transport. Ceux-ci croissent avec le montant total des importations (puisqu'ils sont proportionnels), et avec le prix de transport estimé. Le coefficient de "fabisation", estimation de la part des coûts de transport dans la valeur des importations, est passé de 3,5 % en 1989 à 3,7 % en 1990.
2/ A taux de couverture inchangé, une augmentation des flux (importations et exportations) dégrade le solde manufacturier lorsqu'il est négatif : ceci est l'effet de base, selon nos prévisions de l'ordre de - 4 Mds de F en 1990.

Les soldes extérieurs

qui a fortement augmenté depuis l'automne sous l'impulsion de la reconstitution des stocks (de produits pétroliers fin 1989 puis le gaz naturel et de charbon début 1990) se réduirait de quelques 5 % au second semestre. Parallèlement, les exportations (d'électricité en particulier) quelque peu ralenties par la faiblesse de l'hydraulicité, se redresseront avec l'augmentation attendue de la production d'électricité nucléaire.

En moyenne, le prix en francs de la tonne de pétrole importée baisserait de 10 % en 1990. L'allègement du prix de l'énergie importée serait plus modeste : d'une part, le cours international des carburants (super) ne connaîtrait qu'une faible baisse, d'autre part le coût de l'approvisionnement gazier indexé sur des moyennes mobiles des cours du brut et du fioul domestique ne diminuera guère avant l'automne 1990.

L'excédent des biens et services est stabilisé

L'excédent des biens et services au sens de la comptabilité nationale 1/ atteindrait 28 Mds de francs en 1990. Ceci correspondrait à une quasi-stabilisation, après la très forte poussée enregistrée en 1989 (l'excédent était passé de 4 Mds de F en 1988 à 22 Mds de F en 1989).

En 1989, la progression de l'excédent des biens et services recouvrait une détérioration du déficit des marchandises et un fort accroissement de l'excédent des services et en particulier du tourisme. En 1990, on devrait observer une stabilisation du solde des biens ainsi que de celui des services. Il semble vraisemblable notamment, d'après les résultats du début d'année, que l'excédent du tourisme se stabilise à un niveau élevé, suite aux efforts promotionnels soutenus effectués encore cette année, et à la bonne compétitivité des prix touristiques français par rapport à nos voisins.

Solde commercial douanier 1/ et solde des biens et services									
niveaux en Milliards de Francs									
	semestriels						annuels		
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	90.II	1988	1989	1990
Agriculture/IAA	19,4	20,0	25,5	23,0	28,5	21,5	39,4	48,5	50
Energie	-31,8	-34,7	-40,8	-42,4	-43,0	-37,0	-66,5	-83,2	-80
Manufacturés	-12,2	-26,1	-24,6	-27,7	-26,0	-33,0	-38,4	-52,0	-59
TOTAL CAF/FAB	-24,6	-40,8	-39,9	-47,1	-40,5	-48,5	-65,5	-86,7	-89
TOTAL FAB/FAB	-9,0	-23,8	-18,8	-25,9	-17,0	-23,0	-32,8	-44,7	-40
Biens et Services 2/	4,7	-0,8	11,9	10,2	16,0	12,0	3,9	22,1	28

1/ En raison d'une différence de traitement des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables, les mouvements infra-annuels des soldes retracés par les comptes trimestriels peuvent diverger de ceux présentés par les chiffres douaniers.
2/ Données de comptabilité nationale

1/ La balance des biens et services au sens de la comptabilité nationale est construite d'après les données douanières pour les échanges de biens (solde CAF-FAB) d'après celles de la balance des paiements principalement pour les échanges de services. La comptabilité des échanges de biens par la comptabilité nationale diffère marginalement de celle des douanes. Ainsi, on déduit des flux douaniers les échanges liés à la récupération, qui sont considérés comme des services ; on ajoute d'autre part aux importations et exportations l'avitaillement des navires et des avions. La notion d'échanges de services retenue par la comptabilité nationale est plus restrictive que celle de la balance des paiements. On exclut en particulier les revenus des facteurs (intérêts, dividendes et revenus du capital, revenus du travail ou les recettes et dépenses des gouvernements français et étrangers considérées comme des opérations de répartition, etc. De plus, la comptabilité nationale ne considère que les échanges entre la France métropolitaine et l'extérieur, alors que la balance des paiements s'intéresse aux échanges entre la France (y compris DOM-TOM) et le reste du monde. Finalement la comptabilité nationale distingue quatre sortes d'échanges de services : transports et télécommunications, assurances et organismes financiers, tourisme, autres services marchands.

Révisions des prévisions

Révision des prévisions					
Evolutions en % ou unités indiquées					
	Second semestre 1989		Premier semestre 1990		Mi-89 à mi-90 variations des estimations 1/
	Déc. 1989	Juil. 1990	Déc. 1989	Juil. 1990	
Dollar : cours en francs (MS)	6,4	6,4	6,3	5,7	-
Pétrole : prix du baril importé en \$ (MS)	17,5	17,7	17,5	18,1	-
Demande mondiale adressée à la France (GSt)	3,8	3,6	3,2	4,3	0,9
Biens et services marchands					
PIB	2,0	1,4	1,5	1,4	-0,7
Importations	3,5	4,3	2,6	2,9	1,1
Consommation des ménages	2,3	1,9	1,3	1,6	-0,1
FBCF totale	3,6	2,3	2,3	3,2	-0,4
dont : SQS-EI	4,7	0,7	3,5	4,6	-2,9
Exportations	3,6	3,4	2,5	1,0	-1,7
Variations stocks (Mds F80)	17,4	6,9	17,0	3,2	-24,3
Variations de variations de stocks (Mds F80)	(-0,2)	(-3,4)	(-0,4)	(-3,7)	-6,6
Demande intérieure totale	2,1	1,6	1,6	2,0	-0,1
Produits manufacturés					
Production	1,4	0,7	1,6	1,0	-1,3
Importations	4,7	4,0	3,5	3,3	-0,9
Consommation	4,0	2,6	1,0	1,5	-0,9
dont : consommation biens durables	8,0	5,1	-	2,1	-
FBCF	5,9	0,1	2,6	5,4	-3,0
Exportations	3,9	5,5	1,8	0,2	0
Variations de stocks (Mds F80)	17,7	8,8	18,7	4,4	-23,2
Variations de variations de stocks (Mds F80)	(-4,0)	(-6,9)	(+ 1,0)	(-4,4)	-6,3
Demande intérieure	1,4	0,7	-	2,0	-
Coûts d'exploitation unitaires (produits manufacturés)					
Prix de production (produits manufacturés)	1,6	0,7	1,3	1,2	-1,0
Prix de détail produits manuf. du secteur privé (GSm)	0,8	0,8	1,1	1,2	0,1
Prix de détail (GSm)	1,5	1,4	1,9	1,6	-0,4
Prix de détail hors énergie (GSm)	1,7	1,6	1,9	1,8	-0,2
Taux de salaire horaire ouvrier (GSt)	2,0	2,1	2,2	2,8	0,7
Emplois salariés SMNA	0,8	1,1	0,9	1,0	0,4
Pouvoir d'achat du RDB	3,1	3,1	0,6	1,4	0,8
Taux d'épargne (fin de semestre)	13,0	13,0	12,5	12,8	-
Variations du taux d'épargne (points)	(+ 0,6)	(+ 1,1)	(-0,5)	(-0,2)	0,8
Soldes CVS (Mds F)					
Agro-alimentaire CAF-FAB	23,0	23,0	25,0	28,5	3,5
Energie CAF-FAB	-42,0	-42,4	-39,0	-43,0	-4,4
Manufacturés CAF-FAB	-34,0	-27,7	-36,0	-26,0	16,3
Ensemble FAB-FAB	-31,0	-25,9	-27,0	-17,0	15,1
Les chiffres entre parenthèses ne figurent pas explicitement dans les notes.					
1/ Juillet - décembre, en points ou en unités indiquées					

Révisions des prévisions

La seule note de conjoncture dans laquelle figure un ensemble complet de prévisions chiffrées jusqu'à la mi-1990 est celle de décembre 1989. On trouvera ci-contre les principaux chiffres publiés dans cette note de décembre 1989 et dans la présente note : ceux relatifs au second semestre de 1989, qui est maintenant connu, et ceux relatifs au premier semestre de 1990, qui ne l'est encore que très incomplètement. Ces chiffres sont des glissements semestriels-trimestriels, sauf mention contraire. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les glissements sont beaucoup plus sensibles que les moyennes aux aléas et écarts de prévision.

Dans ce tableau de révisions, la comparaison de la première et de la deuxième colonne indique l'erreur de prévision commise en décembre 1989 sur le second semestre de 1989, tandis que la comparaison entre la troisième et la quatrième colonne permet de suivre les modifications des prévisions relatives au premier semestre de 1990 entre les notes de décembre 1989 et de juillet 1990.

Dans une cinquième colonne, figure également, pour la période d'un an s'étendant de la mi-1989 à la mi-1990, la différence entre les chiffres de la note de juillet (somme des colonnes 2 et 4) et ceux de la note de décembre (somme des colonnes 1 et 3). Cette dernière colonne traduit ainsi la vision qu'on se fait maintenant de cette période mi-1989-mi-1990 relativement à celle qu'on s'en faisait il y a six mois.

La prévision de décembre majorait la croissance du second semestre de 1989. La consommation des ménages et la FBCF totale ont été revues à la baisse. Les glissements des prix de détail et du pouvoir d'achat du revenu disponible se sont révélés corrects.

Le cours du dollar au premier semestre de 1990 a été moins élevé que la prévision de décembre. Il s'en est suivi un gain des termes de l'échange qui a joué favorablement sur les déficits extérieurs. En revanche, la perte de compétitivité induite, mais surtout les problèmes liés à Airbus ont conduit à revoir à la baisse les volumes exportés.

Globalement, la prévision de croissance du PIB marchand pour le premier semestre s'est révélée correcte, de même que la consommation des ménages. En revanche, la production industrielle a été moins vive que prévu en raison d'une contribution particulièrement négative des stocks au premier trimestre, difficile à anticiper.